

# SOINS PALLIATIFS

## LES NOUVEAUTÉS MISES EN PLACE À L'HÔPITAL EUROPÉEN

### CONSULTATION DIRECTIVES ANTICIPÉES, PERSONNE DE CONFIANCE ET LOI CLAEYS LEONETTI

Un service a été mis en place pour tous les patients souhaitant avoir des informations concernant la personne de confiance, les directives anticipées et/ou la loi Claeys Leonetti relative aux droits actuels des patients en fin de vie.

L'Hôpital Européen propose ainsi des consultations avec un des médecins de l'Equipe Mobile Accompagnement et Douleurs cancéreuses (EMAD).

Cette consultation peut concerner une simple prise d'informations sur ces sujets mais peut également être une aide à la rédaction des directives anticipées et une réflexion sur l'engagement thérapeutique.

La demande de rendez-vous peut se faire directement par le patient en adressant un mail à :

 [EMAD@hopital-europeen.fr](mailto:EMAD@hopital-europeen.fr)

N'hésitez pas à orienter vos patients vers cette consultation afin qu'ils puissent être aidés et accompagnés.

